

Le TPIY se souvient : Le génocide de Srebrenica (1995–2015)



Premières déclarations de culpabilité pour

génocide

en Europe

prononcées par un tribunal pénal international

Environ

7 000

personnes
tuées

selon les éléments de preuve présentés dans différents procès

Srebrenica

, Bosnie-Herzégovine

Juillet 1995 – Après 3 ans de siège

42 000

habitants

dont

36 000

réfugiés

20

personnes mises en
accusation par le TPIY

pour des crimes commis à Srebrenica en 1995

Plus de

1 000

témoignages

14

déclarations
de culpabilité
pour génocide
et/ou autres crimes

1

acquittement

1

affaire
close

Décès de l'accusé avant
le prononcé du jugement

Procès en cours
de

4

accusés

au mois de juin 2015

“ Il s’agit d’un
crime contre le
genre humain dans
son intégralité.”

Arrêt dans l’affaire *Krstić*,
19 avril 2004

www.icty.org/srebrenica20